

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) sont définies par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN) comme :

« Les actions visant à **protéger, gérer de manière durable et restaurer** des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement **les défis de société** de manière efficace et adaptative, tout en assurant le **bien-être humain** et en produisant des **bénéfices pour la biodiversité** ».

Les Solutions fondées sur la Nature se déclinent en trois types d'actions, qui peuvent être combinées dans les territoires et avec des solutions d'ingénierie civile :

- La préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique ;
- L'amélioration de la gestion d'écosystèmes pour une utilisation durable par les activités humaines ;
- La restauration d'écosystèmes dégradés ou la création d'écosystèmes.

• Dans le domaine de l'eau, les SfN se déclinent en de très nombreuses actions permettant de répondre à divers enjeux techniques en utilisant les principes écologiques. Les SfN cumulent les bénéfices « écosystémiques », à la gestion technique. Les gestions alternatives des eaux pluviales, les nouvelles pratiques agricoles limitant les écoulements et favorisant l'infiltration, l'urbanisme durable, responsable et « perméable », les traitements par zones de rejets végétalisées (etc.), sont autant d'exemples de mise en pratique de solutions fondées sur la nature.